

Compte rendu de l'assemblée générale du 1er décembre 2016

Salle des Ch'nillons 2, LES AUXONS

20h : Assemblée générale extraordinaire

Il y avait 22 présents et 5 procurations soit 27 votants. Une liste d'émargement a été établie. Elle sera valable également pour l'AG ordinaire suivante.

Révision des statuts de l' ASCA

Frédéric Chaudot président de l'ASCA présente les grandes lignes de ces statuts à l'aide d'un montage power-point ; il les commente pour une meilleure compréhension de la part des personnes présentes. L'association ayant été fondée en 1967 sous l'appellation « AAD », ses statuts ont déjà été modifiés au moment de son changement de nom en « ASCA » en 2015. Ils ont besoin d'un sérieux remodelage pour être conformes aux activités qui sont proposées.

Le travail des membres du bureau et de Jean-Pierre Vaysse, avec l'aide conséquente du Centre 1901 que nous remercions, a permis d'obtenir la mouture qui est soumise à cette assemblée générale extraordinaire.

Ces nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité des présents soit 27 voix. Ces statuts sont annexés à la présente.

20h30 : la séance est levée pour donner suite à l'AG ordinaire

Assemblée générale ordinaire

1 - Bilan moral et d'activités (joint au compte rendu)

Le bilan de l'année

L'ASCA a enregistré cette année 200 adhésions. Etant donné que l'adhésion est familiale 248 personnes y pratiquent une activité. La plupart des adhérents résident aux Auxons, mais un certain nombre de personnes viennent des villages environnants : Geneuille, Devecey, Miserey, etc...

Frédéric Chaudot énumère les différentes activités et met en évidence celles qui drainent le plus de participants : zumba, gym tonic, gym, tennis de table. Il déplore le fait qu'il n'y a pas assez d'activités pour les enfants, la danse enfants marche bien, mais on a dû annuler le dessin car il n'y avait que 4 candidats à l'inscription.

La grande salle des Ch'nillons bis a été entièrement repeinte. Plusieurs volontaires y ont travaillé 3 samedi après-midi. C'est maintenant une salle propre et agréable, et le président souhaite maintenant réaliser la même chose dans la deuxième salle.

Le site internet a été rénové grâce à Jean-Pierre Vaysse, l'ancien étant difficile à manipuler.

Des activités comme la galette, le vide-grenier ont bien marché. En ce qui concerne le vide grenier, la salle était bien remplie et ce très rapidement et la fréquentation bonne.

Le tournoi de tennis de table en mai a été une manifestation très conviviale.

Les projets

Faire 2 groupes de yoga pour pouvoir accueillir tous les candidats dans de bonnes conditions.

En janvier 2017 reproduire la galette et le vide-grenier dont la date est fixée le 29 janvier, en mai le tournoi de tennis de table.

Anim'Auxon demande à l'ASCA une association pour mettre en place le carnaval des enfants. C'est une bonne idée, car cela permet de mutualiser les frais. La dernière fois, pour la réalisation de cette manifestation, l'ASCA avait employé le clown Zucco qui occupe les enfants, leur fait faire un petit spectacle et le soir réalise le sien. Sa prestation revient cher car il travaille toute la journée.

Cette année 2017, l'ASCA fêtera ses 50 ans, le président souhaite faire une vraie fête avec activités et spectacles (peut-être du country avec le groupe de Serre-les-Sapins - François). Toutes les idées sont bonnes à prendre pour avoir la meilleure animation possible.

Vote pour le rapport moral :

Abstention : 0 Contre : 0 Le rapport moral est adopté à l'unanimité

2 - Bilan financier et budget prévisionnel (joint au compte rendu).

La trésorière Annie-Claude Queney commente son tableau financier (joint au compte rendu).

Les achats équipement correspondent à l'achat des maillots du tennis de table qui ont été réglés en septembre.

L'ASCA n'a plus de salariés, il n'y a plus de femme de ménage depuis que la mairie prend le ménage des salles à sa charge en guise de subvention.

Il n'y a pas d'activités mises en route qui soit en déficit. Cette année nous sommes à l'aise. Peut-être faudra-t-il l'an prochain baisser le prix des activités.

Vote pour le rapport financier :

Abstention : 0 Contre : 0 Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Le budget prévisionnel est basé sur les inscriptions actuelles.

Vote pour le budget prévisionnel :

Abstention : 0 Contre : 0 Le budget, prévisionnel est adopté à l'unanimité

3 - Fusion de l'ASC des Auxons avec le Club de TT de Châtillon-le-Duc

Le président du tennis de table après consultation des adhérents propose au vote de l'assemblée générale une fusion sportive avec le club de Châtillon intégré à l'AC2000.

Celle-ci ne remet pas en cause son intégration à l'ASCA, il n'y aura pas de modifications, ni de perturbations. Elle correspond à un rapprochement des 2 clubs très voisins sur le plan kilométrique, humain et sportif.

Cette fusion est profitable aux 2 clubs, cela les dynamisera.

Le tennis de table de Châtillon connaît actuellement une chute du nombre de ses adhérents, se mettre ensemble permettra que le ping pong local continue à progresser. Il y a actuellement 50 adhérents aux Auxons et 10 à 20 à Châtillon. En plus certains joueurs qui ont actuellement arrêté reviendraient probablement si fusion il y a.

La fusion complète aura lieu quand la salle des associations sportives d'Auxon sera réalisée.

Au niveau fédération, il faut que les 2 associations valident la fusion, cela évite les coûts de mutation.

Le club s'appellera alors « ASC des Auxons-Chatillon TT »

Vote pour la fusion :

Abstention : 0

Contre : 0

La fusion est adoptée à l'unanimité

4 - Appel à candidature

Il est impératif d'étoffer le CA pour un fonctionnement plus dynamique et avoir une ouverture plus grande.

Annie Claude et Frédéric sont rééligibles.

Evelyne Guignard, JeanPierre Vaysse et Dominique Médard sont candidats.

Tout le monde est élu à l'unanimité

5 - Questions diverses

Pas de propositions.

La séance est levée à 22h. Elle est suivie par le verre de l'amitié.

La secrétaire Claude Cretin

Dans la foulée, le nouveau CA se réunit et on procède à l'élection du bureau : sont élus à l'unanimité

- Frédéric Chaudot, président
- Sabrina Vaysse, vice présidente
- Annie-Claude Queney, trésorière
- Nicolas Tchaoussoff, trésorier adjoint
- Claude Cretin, secrétaire
- Evelyne Guignard, secrétaire adjointe
- Dominique Médard, référente du Yoga
- Jean-Pierre Vaysse, référent représentant du tennis de table
- Maryline Genin, référente pour la danse enfants